

beaucoup, et que je ne puis plus séparer aujourd'hui du type *G. silvestre* Poll. M. G. Rouy ayant reproduit cette indication dans le Bulletin même de la Société botanique de France (G. Rouy, *Notes sur quelques localités françaises de plantes rares ou peu communes*, in *Bull. Soc. bot. Fr.* XXII, 79), je saisis l'occasion de rectifier cette erreur.

M. Malinvaud donne lecture de la note suivante :

NOTES D'HERBORISATION POUR 1878, par **M. MOUILLEFARINE.**

L'Helodea canadensis envahit les canaux et les rivières autour de Douai (Nord).

J'ai constaté deux localités nouvelles d'*Obione pedunculata* Moq. : l'une au pied des dunes de Mardyck (Nord, entre Dunkerque et Gravelines) ; l'autre au pied des dunes d'Oye (Pas-de-Calais), près de Gravelines. Cette dernière localité a plusieurs kilomètres d'étendue, et l'*Obione* y prend un développement inusité. Cette plante, qui avait été exclue des espèces françaises par MM. Grenier et Godron, s'est assurément répandue depuis la publication de leur *Flore de France*.

L'Elymus arenarius, très-abondant à Dunkerque, abondant à Gravelines, se retrouve à Calais, mais plus clairsemé. Il paraît s'arrêter au cap Blanc-Nez.

Depuis la guerre, les plantes méditerranéennes se sont répandues aux environs de Paris et se retrouvent çà et là, sans qu'il soit facile d'assigner un motif à leur apparition.

C'est ainsi que j'ai constaté cette année à la Maladrerie de Poissy : *Trifolium elegans* Savi, *Trifolium hybridum* L., *Melilotus sulcata* Desf.

A Chambourcy : *Berteroa incana* DC.

A Saint-Denis, station du chemin de fer : *Trifolium maritimum* Huds.

Les friches d'Aigremont, près de Poissy, sont, en attendant qu'un fort y soit construit, une des bonnes localités de la flore. J'y ai constaté cette année le *Carum verticillatum*. On y trouve en outre : *Lobelia urens*, *Utricularia vulgaris*, les deux *Cicendia*, *Alisma natans*, *Scirpus fluitans*, etc.

Tous les botanistes parisiens doivent remarquer combien le *Barkhausia setosa*, marqué d'un double R. dans la dernière édition de la *Flore*, s'est répandu dans toute la région. Aux environs de Gisors, il est accompagné dans les champs de Luzerne par le *Centaurea solstitialis*.

On cultive à Gisors en grande culture le *Calendula officinalis*. Ses capitules sont employés à colorer le beurre. Aux environs de Mantes, les baies du *Physalis Alkekengi* servent, ou au moins servaient autrefois au même usage.

M. Malinvaud dit que le *Trifolium elegans*, signalé par M. Mouillefarine comme appartenant à la florule obsidionale, croît spontanément dans diverses localités des environs de Paris, et que, s'il a pu être introduit dans quelques-unes, son existence de tout temps comme espèce indigène n'est pas douteuse.

M. Chatin confirme cette observation, et ajoute que ce Trèfle est une bonne plante fourragère.

M. Malinvaud dit ensuite que le *Trifolium maritimum* et le *Melilotus sulcata*, retrouvés par M. Mouillefarine, persistent encore à Sèvres, ainsi que dans la plupart des stations où ils étaient si abondants en 1872 et 1873. Ces deux espèces obsidionales seront peut-être les dernières à disparaître.

A propos de cette communication, M. Flahault fait observer que MM. Grenier et Godron ont considéré l'*Obione pedunculata* Moq. comme devant être exclu de notre flore (*Fl. Fr.* III, p. 32), par suite d'une erreur qu'ils n'ont pas tardé à réparer (*loc. cit.* p. 658).

La présence de cette espèce a été constatée sur les côtes de la Somme jusqu'au Tréport par M. de Vicq (*Végét. sur le littoral du départ. de la Somme*, 1876). M. l'abbé Boulay l'a trouvée très-abondamment aux environs de Calais (*Révis. flore du Nord*, 1878), où M. Flahault a tout récemment constaté de nouveau sa présence. Il est donc établi définitivement depuis plusieurs années que cette plante intéressante par sa distribution géographique existe sur les rivages de nos départements du Nord.

M. Bureau, secrétaire général, donne communication d'une lettre de M. Camus, pharmacien à Paris, contenant la description d'un nouvel appareil pour l'étude des excréments des racines.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1878.

PRÉSIDENTE DE M. CHATIN.

M. Bonnet, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites à la séance du 8 novembre, M. le Président proclame membres de la Société :